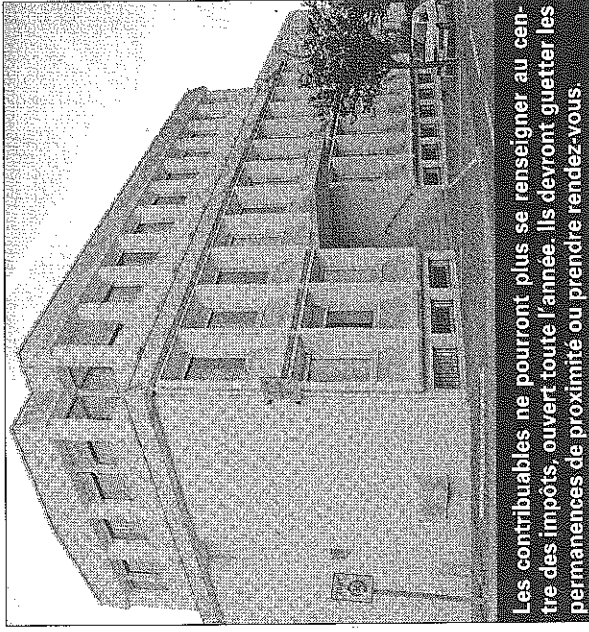


Deux accueils de proximité pour les contribuables



Les contribuables ne pourront plus se renseigner au centre des impôts, ouvert toute l'année. Ils devront guetter les permanences de proximité ou prendre rendez-vous.

« Partout, on constate le même processus dans l'administration : on réduit le nombre d'accueils physiques, s'agisse de Pierre-Yves Grellier, secrétaire départemental CGT des finances publiques. Sauf que 20 % de la population est complètement à l'écart du paradigme numérique. » Véronique Py, la directrice départementale, le reconnaît volontiers, sans se risquer à donner un pourcentage : « C'est vrai qu'il existe des personnes qui ne sont pas à l'aise... »

Pour celles-ci, que va-t-il se passer quand il faudra avoir des renseignements ou des conseils, au moment d'effectuer sa déclaration de revenus ? Pour pallier à la fermeture du centre des impôts, la direction générale des finances publiques a donc annoncé la création d'un « accueil de proximité » à Ancenis et

Fermetures de la Trésorerie et du Centre des impôts Des habitudes bouleversées à Ancenis

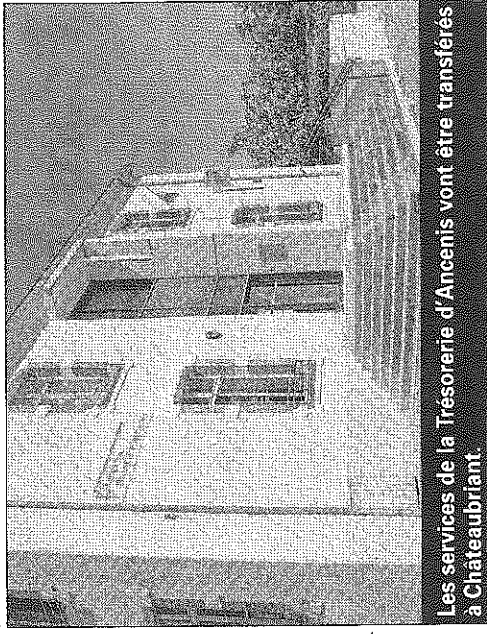
Le 6 juin dernier, la direction générale des finances publiques (DGFiP) de Loire-Atlantique a annoncé la fermeture de deux services publics destinés aux contribuables et aux élus. En revanche, le service des impôts aux entreprises va prendre beaucoup d'envergure.

Il a fallu une bonne semaine pour que les élus, comme les agents (lire ci-dessous), prennent la mesure de cette réforme, tant elle est d'ampleur : d'ici 2023, la carte des services des finances publiques sera considérablement bouleversée en Loire-Atlantique. La surprise a été totale à Ancenis : la trésorerie, qui s'occupe des collectivités locales et de l'hôpital, ainsi que le centre des impôts, voué à renseigner les contribuables, vont fermer définitivement leurs portes.

« Cette réorganisation est liée aux conséquences de nos nouvelles façons de travailler, avec une dématérialisation croissante, explique Véronique Py, directrice des finances publiques en Loire-Atlantique. Entre le prélèvement à la source, la déclaration d'impôts

La trésorerie de Montrevault va aussi fermer

La réforme nationale va bien sûr impacter, également, le Maine-et-Loire. A la différence de la Loire-Atlantique, un calendrier a même été fixé. La trésorerie de Montrevault, dédiée aux collectivités locales, va ainsi fermer ses portes le 1^{er} janvier 2023, tout comme celle de Beaupréau. Une décision guère surprenante dans un territoire où ont fleuri de grosses communes nouvelles. Six agents vont donc devoir chercher un nouveau point de chute. A la place, l'administration fiscale a prévu d'organiser un accueil de proximité pour les contribuables (lire ci-contre) et d'en créer un à Saint-Florent-le-Viel, où la Trésorerie avait fermée ses portes le 1^{er} janvier 2013.



Les services de la Trésorerie d'Ancenis vont être transférés à Châteaubriant.

tude. En revanche, huit autres, qui travaillent dans le service des impôts aux entreprises (SIE), installés dans l'enceinte du centre des impôts, pourront rester à Ancenis : cette structure devrait en effet s' étoffer en récupérant l'activité de Châteaubriant, Blain, Nozay, Nort-sur-Erdre, mais aussi d'une partie du vignoble nantais et de l'agglomération nantaise.

A peu près autant d'agents à Ancenis

« Le découpage n'est pas tout à fait arrêté, mais Ancenis accueillera bien l'un des quatre SIE de Loire-Atlantique, précise Véronique Py. Il devrait accueillir progressivement à peu près le même nombre d'agents qui travaillent aujourd'hui à Ancenis. »

Un simple transfert des agents des deux structures qui ferment, à celle qui va grossir, n'est pas si simple, car les métiers sont très dif-

férents. « Mais favoriser la reconversion des agents, on sait le faire, assure Véronique Py. Il n'est pas dit non plus que tous les agents basés à Ancenis veuillent y rester. Ceux qui habitent dans le Sud-Loire, par exemple, seront peut-être intéressés pour rejoindre notre nouveau service de gestion comptable qui devrait ouvrir à Vallet. »

La modification des règles de mutation au 1^{er} janvier prochain pourrait favoriser, selon la directrice des finances publiques en Loire-Atlantique, la possibilité de rester sur place pour ceux qui sont prêts à changer de métier. « Un agent déjà en place dans le département sera désormais prioritaire sur un autre ayant plus d'ancienneté et qui viendrait de Carcassonne, par exemple, explique-t-elle. Les agents d'Ancenis seront donc prioritaires pour les emplois vacants au SIE, en fonction de ce lieu de résidence. »

Un conseiller des collectivités locales pour aider les élus

Daniel Houllot, le trésorier-payeur d'Ancenis, est connu comme le loup blanc par les élus du Pays-d'Ancenis. Et pour cause, il dirige la trésorerie qui est l'interlocuteur privilégié des communes, de la Compa et de l'hôpital pour leurs questions budgétaires. Mais la fermeture de ce service sera com-
pensée, selon la direction générale des finances publiques, par la création d'un poste de "conseiller des collectivités".
« Il s'agit d'un ancien comptable, qui remplira des missions de conseil et d'analyse financière, annonce Véronique Py, la directrice des finances publiques de Loire-Atlantique. Dans un premier temps, nous proposons de nommer une personne attirée pour le Pays-d'Ancenis. Nous ajusterons ensuite en fonction des demandes : si cette activité ne nécessite pas un temps plein, peut-être que certains de ces conseillers seront amenés à travailler aussi sur le territoire d'un autre établissement public de coopération intercommunale. Nous en discuterons avec les élus lors de la phase de concertation qui doit se terminer en octobre. »
En revanche, ce nouveau conseiller ne s'occupera pas de l'hôpital d'Ancenis, qui devra se rapprocher de la trésorerie hospitalière de... Saint-Nazaire. « C'est un poste spécialisé. Dans ce secteur particulier, ce n'est pas la proximité qui compte mais la réactivité, juge Véronique Py. Et le trésorier de Saint-Nazaire pourra toujours se déplacer, si c'est nécessaire. »

Dossier réalisé par Mathieu Cloteau

L'annonce de la fermeture de deux sites des finances publiques a suscité l'émotion à Ancenis. Notamment des agents, placés en première ligne.

« On vit tous très mal cette situation. On s'inquiète de ce transfert, car cela va avoir des conséquences sur nos vies personnelles. » Au centre des impôts de l'avenue Robert Schuman, les 17 agents des finances publiques restent dans l'expectative. Il en va de même pour leurs 14 collègues de la trésorerie de la place Armand-de-Béthune. La perspective d'enchainer 100 km aller-retour vers Châteaubriant, où les deux services publics vont déménager, ne les ravit évidemment pas.

« Beaucoup d'agents ont une vie ici, une maison, des enfants, confie Pierre-Yves Grelhier, secrétaire départemental CGT des finances publiques. Ils sont surpris et sous le choc, même s'ils savaient que leur situation était tangente. » Son homologue de la CFDT,

« Les agents sont surpris et sous le choc »



Lundi après-midi, les responsables syndicaux CFDT, CGT et FO ont rendu visite à leurs collègues d'Ancenis, puis ont été reçus par Jean-Michel Tobie, maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

Pierrick Onillon, parle pour sa part « de gâchis humain et de perte de technicité incompressible dans ces métiers ». L'une des fonctionnaires a bien conscience, d'ailleurs, « qu'il va falloir se remettre en question et changer de métier, si l'on veut rester ici. Mais j'ai peur qu'il n'y ait pas de place pour tout le monde. »

Les syndicats CFDT, FO et CGT, qui ont rendu visite à leurs collègues lundi, avant

de rencontrer le maire Jean-Michel Tobie, sont tous d'accord : « Ancenis accueille le plus gros centre des impôts rural du département. C'est l'une des fermes les plus aberrantes. »

« Trop, c'est trop »

Le système des permanences de proximité, censé pallier ces déménagements, ne convainc pas plus personne. « Nous devons encore beaucoup de

déclarations papier, car beaucoup de personnes âgées sont réfractaires à Internet », ajoute un agent. « Et quid du paiement en numéraire ? », s'interroge un autre.

A la mairie d'Ancenis, la pilule a aussi du mal à passer. « Ça suffit, trop c'est trop, s'est agacé Jean-Michel Tobie dans une communiqué. Ce n'est pas parce que le Pays-d'Ancenis est en bonne santé économique par rapport au Castelbriantais qu'il faut systématiquement le dépouiller de ses services publics de proximité. »

Et l'édile de rappeler la fermeture de la sous-préfecture d'Ancenis-Saint-Géréon, la fermeture partielle des guichets à la gare, la décision de retenir Châteaubriant et non Ancenis-Saint-Géréon dans le dispositif d'État "Cœur de ville"... « C'est insupportable, la méthode est toujours la même : on met les élus locaux devant le fait accompli », conclut le maire, qui est intervenu auprès du préfet et « des ministres concernés ».

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30 - dimanche de 9h à 12h - Fermé dimanche après-midi et lundi



€ 1,50

l'écho

**pour les familles
plus cher
Pourquoi un tarif
Transport scolaire**